

Grand maître en son domaine, Jean Dieudonné n'en est pas moins demeuré très vivant, prompt à évoquer les anecdotes de jeunesse de
N.BOURBAKI

Michèle CHOUCHAN, à qui nous devons l'émission «Profil perdu» sur BOURBAKI, va évoquer pour nous ses rencontres avec Jean Dieudonné.

Témoignage

Michèle Chouchan

C'est à la fin de l'été 1988 que, préparant une émission de deux heures sur Nicolas Bourbaki pour France Culture, j'ai rencontré «pour de bon», ces personnages mythiques qu'étaient pour moi les fondateurs du groupe. Claude Chevalley avait disparu depuis plusieurs années, Jean Delsarte, plus tôt encore. Sur les conseils d'André Veil, et avec les indications de Jean Dieudonné, c'est chez celui-ci que rendez-vous fut pris, auquel Henri Cartan avait accepté de se rendre.

Bien entendu, Jean Dieudonné m'avait quelque peu interrogée, sur mon passé mathématique, les études entreprises, histoire de savoir si je serais au niveau pour comprendre certaines anecdotes. J'avoue que cela n'avait pas contribué à me détendre. Bref, c'est lui qui m'ouvrit et me présenta aux deux autres. Dans un grand éclat de rire, les dominant par sa carrure, il s'exclama que l'idée de Veil était vraiment opportune: «Compte tenu de nos âges, c'est sans doute la dernière fois que vous nous voyez tous ensemble!».

A plusieurs reprise, j'ai eu l'occasion de raconter cette matinée, un moment de bonheur. Ce rire explosif que tous ceux qui ont approché Dieudonné lui connaissaient, les intonations tour à tour péremptoires et hésitantes, voire caressantes- «Ah tu crois, je ne me souvenais pas de cela», son impatience à conduire l'entretien et à raconter les péripéties les plus canularsques de Bourbaki... Le tout sur un fond de gaîté auquel j'avais le sentiment provisoire et bien prétentieux, de participer. La précision des assertions

de Cartan, la remise en ordre, apparemment agressive, de Veil, ne les empêchaient pas de se retrouver au sein de leurs souvenirs de jeunesse, avec la même verve et un visible plaisir. «Bon, alors il faudrait parler de l'œuvre mathématique de Bourbaki» disait l'un. «Oui, mais il faudrait raconter mes démissions» reprenait Dieudonné. Les bandes d'enregistrement ne faisaient qu'un quart d'heure et il était difficile de suivre le rythme. Mais l'un des temps forts de cette demi-journée fut, au moment où je changeai l'une d'elles, d'entendre le trio reconstituer de mémoire le fameux «Sonnet du Pin», cité dans "Les souvenirs d'apprentissage" de André Veil, et dont j'ai fait l'entrée de la première émission.

J'ai revu Jean Dieudonné quelques semaines plus tard, à l'occasion d'une conférence qu'il donnait à l'UNESCO. Autoritaire, exigeant, sollicitant une chaise plus élevée, un tableau plus adapté, visiblement fatigué et irritable. Si la silhouette était semblable, le passé n'avait plus de raison d'avoir la même présence. Dieudonné était venu avec sa femme et sa fille, mais c'est surtout aux jeunes mathématiciens de la salle qu'il s'adressait, ceux dont il décelait qu'ils pourraient prolonger son propre travail. La distance était reprise.

Jean DIEUDONNÉ et les Droits de l'Homme

Pour être mathématicien, Jean Dieudonné n'en était pas moins homme de cœur, capable d'initiatives en faveur des droits de l'homme aussi efficaces que discrètes. Jean Labrousse, qui l'a connu à Nice, est là pour en témoigner :

«Jean Dieudonné est intervenu à plusieurs reprises en faveur de prisonniers d'opinion, notamment en Tchécoslovaquie, mais je ne parlerai ici que de ses interventions en faveur de J-L.MASSERA. Ce mathématicien uruguayen de réputation internationale, emprisonné du 21.10.76 au 03.03.84 sous un régime militaire, était également membre important de la direction du Parti Communiste uruguayen et a été plusieurs années sénateur. Après l'instauration dans son pays d'une dictature militaire interdisant tout parti, il fut arrêté, torturé et condamné, après un simulacre de procès, tenu longtemps après son arrestation, à 20 ans de prison. Amnesty International et des mathématiciens du monde entier multiplièrent les protestations. J.Dieudonné fut l'un des plus actifs, allant jusqu'à faire à ses frais le voyage de Montevideo -où il ne rencontra d'ailleurs que l'avocat de Massera- et tentant, mais en vain, plusieurs démarches auprès de l'ambassadeur d'Uruguay à Paris. En 1978, malgré les craintes d'incident diplomatique, J.Dieudonné, avec H.Cartan, réussit à faire décerner à Nice le titre de docteur "honoris causa" à J-L.Massera, lors d'une cérémonie dont il organisa même la musique! Si, en 1984, Massera fut libéré, on peut dire que Jean Dieudonné, passionné de justice, y aura pris sa part.»